

**Procès-verbal de l'assemblée générale cantonale du
04 mars 2006 à la Salle des Sociétés de la Maison
de Commune de La Sarraz**

1. Accueil et ouverture de l'assemblée.

M. P.-A. Zangger, président ouvre l'assemblée à 16h.40 en souhaitant une cordiale bienvenue et remercie toutes les personnes présentes. Il leur demande de bien vouloir signer la liste de présence qui se trouve à l'entrée. 39 personnes ont signé ladite liste. Il remercie la section de La Sarraz d'accueillir la 161^{ème} assemblée cantonale de la SVH. Le président se plaît à saluer la présence de M. Pierre Ronget, directeur de Lullier, MM. Pella et Leclerc de la société genevoise d'horticulture et de M. Roland Gonin, représentant de la pomologie.

Mme Jacqueline Maurer Mayor, conseillère d'Etat, Mmes et MM A. Schwager, directeur de l'Ecole de Grange-Verney et Marcelin, J.-L. Caillat, directeur du CEPM, Gaston Solliard, Président de la Société des Jardiniers des Maisons bourgeoises, D. Gallay prsident de la FHV, R. Anthony, L. Blaser, G. Bossy, H. Bosson, R.-M. Bönzli, J.-F. Jeanrichard, O. Mark, J.-D. Renggli, P. Widmer, T. Wiesmer, P. Wuchelger et J. Zollinger ont pris la peine de s'excuser.

Le président cède la parole à M. A. Pittet, président de la section de La Sarraz qui nous donne un bref aperçu des activités de la section. Cette dernière compte une cinquantaine de membres. Une réflexion est en cours pour un rapprochement avec la section d'Yverdon. A relever que certaines activités sont déjà mises sur pied conjointement. Les accompagnants des membres présents à l'assemblée bénéficient d'une visite de la fonderie de cloches Albertano et d'une escapade dans différentes pièces du château de La Sarraz. L'apéritif qui suivra cette assemblée est offert par la Commune de La Sarraz, il sera servi au caveau du château. Quant aux convives qui prendront le repas ce soir, ils découvriront la salle des chevaliers.

M. P.-A. Zangger donne lecture de l'ordre du jour établi et le met en discussion. Aucune remarque n'est formulée, il est accepté tel que présenté.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 05.03.2005.

Ledit procès-verbal n'ayant pas pu paraître dans la revue « Horticulteurs et maraîchers Romands », les sections ont mis quelques exemplaires à la disposition de leurs membres lors des assemblées générales, quelques exemplaires sont également à disposition dans la salle. Le procès-verbal susmentionné est mis en discussion, ne suscitant aucune remarque, il est accepté tel que présenté.

3. Rapport du président.

M. P.-A. Zangger retrace avec humour et compétence les différentes activités de l'année 2005 qui fut une année riche. Visite de l'exposition Florissimo avec retour sous la neige, plantation d'un massif de roses Belle vaudoise à Besançon également par temps neigeux, etc. Participation de différents membres du comité au vernissage de la Fête de la Tulipe et à la cérémonie des promotions avec remise d'un prix de fr. 200.—en faveur des apprentis méritants ayant terminé avec succès leur formation pratique. Il relève que l'effectif connaît une légère diminution chaque année et appelle de ses vœux que des forces jeunes viennent renforcer les rangs de la SVH.

Durant l'année 2005, certaines familles ont été touchées par le deuil ou la maladie, neuf membres, avec lesquels pour la plupart nous avons cheminé ensemble sont décédés, en leur mémoire l'assemblée est priée de se lever, d'écouter leur nom et de respecter un instant de silence.

Section Chablais-Riviera

MM. Aloïs Delafontaine
Ernest Ducret
Maurice Hagen
Jean-Claude Krebs
Jean Richon

Section de La Côte

Jean-daniel Kissling
Robert Magnin

Section La Flore du Jura

Mme Andrée Décoppet

Section de Lausanne

M. Jacques Gagnaux

Tous les apprentis ayant terminé leur formation en 2005 ont été contactés par les différentes sections les plus proches de leur domicile et invités à participer aux activités. Les membres honoraires représentent le 24,2% de l'effectif. M. P.-A. Zangger remercie chaleureusement les membres du comité central pour le travail effectué et se plaît à fleurir la secrétaire-caissière.

4. Rapport de la formation professionnelle.

M. Ph. Deriaz, doyen du département « Arts et Métiers verts » au CEPM gratifie l'assemblée d'un rapport circonstancié des activités d'enseignement dont bénéficient les apprentis. Le CEPM accueille chaque semaine 2800 apprentis dont 480 sont inscrits dans le département des métiers verts. La tendance est à la hausse puisque l'année scolaire 2006-2007 accueillera plus de 500 apprentis. Tout ce travail d'enseignement est le fruit d'une collaboration étroite entre les divers intervenants à charge de former ces « jeunes pousses », 20 enseignants dont 3 maîtres principaux se partagent les différentes matières.

M. Deriaz relève que l'enseignement dispensé aux apprentis du CEPM est une formation duale soit enseignement théorique et différents cours blocs sont dispensés par le CEPM et enseignants externes des associations professionnelles (FHV, AHSR), la formation pratique s'acquiert chez un maître d'apprentissage.

La profession de paysagiste suscite un certain engouement, actuellement 5 classes ont débuté leur première année. Quant à celle de fleuriste, leur nombre permet de former deux classes par an. Malheureusement, la formation de floriculteur(trice) connaît une baisse d'effectif, celle-ci est due au manque de places d'apprentissage.

M. Deriaz rapporte que la formation de ces jeunes nécessite différents ajustements afin de permettre au plus grand nombre d'arriver à terminer leur apprentissage avec succès. L'investissement des enseignants pour atteindre ce but n'est pas négligeable. Merci à chacun pour les efforts fournis.

M. P.-A. Zangger remercie M. Deriaz pour son exposé et donne la parole à M. Pierre Ronget, directeur de Lullier.

M. Ronget fait part de son plaisir à assister à notre assemblée et relève les similitudes de l'enseignement dispensé au CEPM et à Lullier. Il rapporte que cet établissement horticole pratique également la formation duale. L'effectif de cet établissement est composé de 55% d'élèves du canton de Genève et les 45% restants sont issus des autres cantons romands.

L'école de Lullier doit trouver des solutions aux problèmes posés par la prochaine entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la formation professionnelle. M. Ronget rapporte avec humour que les deux conseillers d'Etat, vaudois et genevois, en charge de la formation professionnelle se rencontreront prochainement afin d'aplanir le différend relatif à la non participation financière du canton de Vaud pour les candidats à l'obtention du certificat délivré par Lullier. Il termine son message par le souhait que la qualité de l'enseignement soit maintenue.

M. Ronget est également remercié de sa présence et de son engagement.

5. Rapport de la caissière et des vérificateurs des comptes.

Mme M. Vulliamoz, secrétaire-caissière, donne un bref aperçu de l'exercice comptable écoulé. L'exercice 2005 boucle avec un léger bénéfice de fr. 44.15. Ce dernier est dû principalement à la sortie Florissimo qui a rempli la caisse de la SVH avec un excédent de recettes de fr. 510.80. Sinon, nous devons toujours constater une diminution des membres cotisants.

Mme Ursula Weber et M. Roland Gonin délégués de la section de La Sarraz ont procédé à la vérification des comptes. Ces derniers ont été reconnus exacts, les vérificateurs proposent à l'assemblée d'en donner décharge à la caissière avec remerciements pour son travail, au comité pour la bonne gestion de ce dernier exercice.

6. Adoption des rapports.

Le président met en discussion les différents rapports à savoir :

- rapport du président
- rapport du délégué à la formation professionnelle
- rapport de la caissière
- rapport des vérificateurs des comptes.

Aucun complément d'information n'est demandé, il est proposé d'adopter ces différents rapports à main-levée, sauf si un membre souhaite le bulletin secret. Ce dernier n'étant pas requis, les différents rapports sont adoptés tels que présentés avec remerciements à leurs auteurs.

7. Distribution des diplômes et récompenses.

Sur proposition de la section « La Flore du Jura », le comité central propose la nomination d'un nouveau membre d'honneur en la personne de M. Albert Sermet. Mme A. Grin, présidente de la section, présente le parcours professionnel et les différentes activités de M. Albert Sermet.

M. A. Sermet est né à Yverdon, il y a effectué toute sa scolarité. Il apprend la métier d'horticulteur dans l'entreprise familiale. Le décès prématuré de son père l'oblige à prendre tôt des responsabilités vis à vis de sa famille. Autodidacte, il obtiendra la maîtrise fédérale en 1947.

Plusieurs membres auront bénéficié en tant qu'apprentis ou élèves de maîtrise de son savoir et des cours dispensés à l'Ecole de Marcelin où il a également œuvré en tant qu'expert aux examens d'horticulture. Il a également donné des cours et des conférences au Polytechnicum de Zürich.

Une passion, certainement due à son métier, le dévore, car si l'étude des plantes le passionne il se penche également sur les différentes espèces de « petites bêtes » sympathiques ou non qui viennent s'y déposer. Par sa profession de conseiller en produits parasitaires, il sillonne toute la Suisse romande.

Une autre passion tenaille M. A. Sermet : l'entomologie qui fera de lui un spécialiste reconnu loin à la ronde.

Plongeant dans les gouffres et les grottes en Suisse et à l'étranger, il y fera de merveilleuses découvertes. Sa contribution à la science en découvrant entre autres deux insectes inconnus, que les directeurs du Musée d'Histoire Naturelle de Paris lui reconnaîtront portent son patronyme, il s'agit du *trichaphaenos sollandi sermeti* et du *royarella sermeti*. Il a décrit une dizaine d'insectes totalement inconnus.

En 2001, lors des travaux de l'exposition nationale, M. A. Sermet est parvenu à faire protéger une espèce rare de hanneton qui se trouvait au bord du lac à Yverdon-les-Bains l'*Anoxia Villosa*.

A son domicile, c'est une collection impressionnante qui regroupe des spécimens d'insectes de moins d'un millimètre à des insectes d'une grosseur mirobolante tel un scarabée mexicain.

Membre de la Flore du Jura depuis 66 ans, il a rendu à sa section d'innombrables services. Il a été nommé membre d'honneur en 1998.

Au vu de ce qui précède, M. Albert Sermet mérite amplement le titre de membre d'honneur cantonal de la SVH. M. P.-A. Zangger, président, propose à l'assemblée de nommer M. A. Sermet membre d'honneur cantonal par applaudissements et lui remet son diplôme.

M. Albert Sermet souhaite s'exprimer. Par un exposé très haut en couleurs, il nous fait part de ses activités actuelles et des voyages qu'il entreprend avec son épouse. Il relève que de nombreuses espèces d'insectes ont disparu, qu'actuellement 80 espèces de bostryches sont recensées, que les produits antiparasitaires peuvent être très nocifs pour la faune.

Lors de ses recherches dans les gouffres, il descendait de 100 à 200 m. de profondeur. Actuellement, il aide à chercher et à connaître les insectes vivant dans la vallée de Saas. A relever également qu'aux Rochers de Naye, les insectes vivent dans les galeries de souris. M. Sermet termine son intervention par ces mots simples : « Merci à tous ».

Cette année, 6 membres ont atteint les 30 ans de sociétariat à la SVH :

Mme Anne-Lise Ruchat	section La Côte
M. Alexandre Barret	section La Côte
M. Raymond Bourgoz	section Lausanne
M. Olivier Golay	section Lausanne
M. Alfred Hadorn	section Lausanne
M. Charles Au der Maur	section Chablais-Riviera

Seul M. Auf der Maur a souhaité recevoir son diplôme. Lors de la remise de son diplôme, M. Auf der Maur remercie la SVH et rappelle avec beaucoup d'humour de quelle manière il est entré à la section de Montreux où avant de commencer il avait une proposition de rejoindre le comité.

Prix visite des cultures

Cette année, la visite de cultures incombait à la Flore du Jura, son choix s'est porté sur le centre de formation « Le Repuis » à Grandson. M. Michel Chevalley, vice-président de la section nous livre le rapport établi.

Le Repuis est un centre de formation professionnelle spécialisée comportant 9 secteurs. Le choix de la section s'est porté sur le secteur « jardin, horticulture et floriculture ».

Lors de la visite du 27.10.2005, MM. Michel Chevalley, Roland Gonin et Gilbert Bossy ont été accueillis et guidés par M. Francesco Usan, maître socioprofessionnel responsable de l'atelier jardin. Cet atelier est dirigé par un responsable, 2 moniteurs floriculteurs, 3 moniteurs fleuristes qui s'occupent de 3 serres de 19 couches chauffées et d'un magasin de vente. Ces 6 personnes ont la responsabilité de former 10 apprentis floriculteurs et 10 apprentis fleuristes.

La production, principalement des plantes tapissantes, plantes à massifs de saison, quelques plantes vertes et vivaces est écoulée par le biais du magasin. Le Repuis est également à même de répondre à des demandes ponctuelles lors d'anniversaires, mariages, naissances.

L'outil de travail est moderne, tout est prévu au niveau de l'établissement pour être automatisé au maximum. Les délégués de la Flore du Jura ont constaté que le travail

produit par ces jeunes en formation est de qualité et exécuté de manière très professionnelle.

A cet effet, la délégation attribue à l'unanimité le diplôme de qualité au « Centre de formation Le Repuis » avec les félicitations à titre de reconnaissance pour le dévouement envers ces jeunes en formation afin de leur donner la possibilité de s'intégrer dans le mode du travail.

Prix au apprentis.

M. P.-A. Zangger reconnaît qu'en sa qualité de président, il est des tâches fort agréables dont celle de la remise des prix aux apprentis qui cette année sont toutes quatre du sexe dit faible. Il souhaite à chacune d'entre elles qu'elles poursuivent leur cursus professionnel.

Mlle Stéphanie Morier Genoud, paysagiste
Mlles Isabelle Jaquet, Géraldine Liardon et Lisiane Jordan, floricultrices.

8. Nominations statutaires.

La parole est donnée à M. C. Stoll, vice-président, qui demande à l'assemblée si un membre souhaite se présenter pour reprendre la présidence centrale. Aucune candidature n'est proposée, M. P.-A. Zangger est réélu par acclamation à la présidence.

En 2006, le comité central se présente comme suit :

Présidence	P.-A. Zangger
1 ^{ère} vice-présidence	section La Côte
2 ^{ème} vice-présidence	section La Flore du Jura
Visite de culture, présidence	section La Sarraz
Visite de culture, vice-présidence	section Chablais-Riviera
Jury d'exposition, présidence,	section Lausanne
Jury d'exposition, vice-présidence	section La Côte
Membre adjoint au comité	Francis Kilchenmann
Délégué à la formation professionnelle	Philippe Deriaz
Secrétaire et caissière	Marguerite Vulliamoz

9. Lieu et date de la prochaine assemblée cantonale.

La prochaine assemblée cantonale aura lieu le samedi 03 mars 2007 et sera organisée par la section La Flore du Jura.

10. Nomination de la commission chargée de la vérification des comptes.

C'est également à la section la Flore du Jura qu'incombera la vérification des comptes.

11. Propositions individuelles et communications diverses.

M. P.-A. Zangger rappelle que le programme d'activités des sections est à disposition.

Le site www.villesfleuries.ch concocté par le couple Moïta, permet à chacun de « visiter » les différentes villes romandes. C'est également sur ce site que paraîtra le PV de l'assemblée cantonale.

Il est également possible de consulter le site de la section de Lausanne www.blaco.ch

Le 27.06.2006, la société de pommologie organise une sortie avec visite de la fabrique de flûtes à Champagne, l'entreprise Felco et le château d'Auvernier. Pour tout renseignement s'adresser à M. J.-D. Renggli.

M. C. Stoll président de la section du Léman et d'organisation de la manifestation « Arboretum en fleurs » rappelle le programme de la manifestation.

27.10.2006 : vernissage

28-29.10.2006 exposition

Un secteur enfants avec confection de bougies, creuse de courge est prévu.

Divers stands seront mis sur pied:

Elagage des arbres

Création de massifs

Stand didactique du CEPM

Stands de vente

Le nouveau bâtiment de l'Arboretum est terminé, la visite de ce dernier vaut la peine de s'y arrêter.

Février 2007 : après-midi horticole dont le thème est « eau et gestion de l'arrosage ».

M. P.-A. Zangger rappelle que 2006 est l'année internationale des jardins, un article est paru dans la revue Anthos. Soyez attentifs aux manifestations organisées près de chez vous.

M. J.-J. Brügger remercie les deux intervenants de la formation professionnelle pour les informations détaillées transmises.

Les représentants de la société genevoise d'horticulture apportent le cordial salut des sections genevoises, ils souhaitent pouvoir développer une collaboration plus étroite avec les sections vaudoises. Leur site internet sera bientôt opérationnel.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 18h.00.

M. André Pittet, président de la section de La Sarraz convie chacun à se rendre au caveau du château pour l'apéritif offert par la commune puis dans la salle du Cellier pour le repas.

Yverdon-les-Bains, le 12 juin 2006-mv